Info-Alerte n° 2422 du 11 août 2021

Une offre d'abonnement magnétique

C'est la nouvelle tendance des magazines : associer le lancement d'un titre de presse à l'image d'une animatrice de télévision.

C'est le cas du bimestriel **S** « le magazine de **Sophie DAVANT** » publié par **CMI PUBLISHING.**

Bien évidemment, les artifices de marketing sont également présents. Outre le prix promotionnel (22 € l'abonnement d'un an, au lieu de 30,60 €), est présent l'incontournable cadeau de bienvenue : un bracelet magnétique en laiton et doré à l'or fin. La promesse publicitaire attachée aux vertus de cet accessoire reste généraliste (« Les champs magnétiques produits pénètrent la peau, les tissus organiques et les os pour un bien-être au naturel »)

Si vous recherchez un abonnement sans cadeau vous trouverez certainement une autre offre promotionnelle à 19,90 €.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication :
Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)